

# MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

AMNESTY  
INTERNATIONAL



FEVRIER 2023 – N°81

## LES QUESTIONNAIRES DE BILANS ANNUELS SONT EN LIGNE

Afin de faire le bilan des activités qui ont eu lieu en 2022 et de construire le rapport « une année d'engagement », nous vous proposons de remplir en ligne deux questionnaires, à nous renvoyer si possible avant le 06 mars. D'avance merci à toutes les personnes qui ont pu prendre le temps d'y répondre, nous vous en sommes très (très) reconnaissants !

Le 1<sup>er</sup> porte sur l'ensemble des activités menées par votre structure locale, il est à remplir [en cliquant sur ce lien](#).

Le 2<sup>nd</sup> porte plus particulièrement sur les activités d'Education aux Droits humains (EDH), il est à remplir [en cliquant sur ce lien](#).

## FOCUS SUR LES RENCONTRES DE L'ENGAGEMENT, UN OUTIL POUR RENFORCER NOTRE MOUVEMENT

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, nous proposons aux personnes intéressées par Amnesty International et par les possibilités d'agir à nos côtés, de venir nous rencontrer en ligne pendant 1h30. En tant que militants des structures locales, vous pouvez aussi orienter les personnes intéressées vers la Rencontre de l'engagement, nous serons ravis de les accueillir et de répondre à toutes leurs questions sur le fonctionnement de notre Mouvement. Le formulaire d'inscription est disponible sur [ce lien](#).

## RECENSEMENT DES ÉVÉNEMENTS INTERDITS-ANNULÉS

Certaines structures locales ont essuyé des interdictions d'organiser leurs événements (stands, conférences, rassemblements) par les autorités locales, d'autres des annulations au dernier moment. Afin de mettre en place une réponse adaptée, nous répertorions actuellement tous ces empêchements. Si vous avez vécu une telle situation en 2022 ou en 2023, merci de nous en faire part assez rapidement sur l'adresse [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)

## A LA UNE

### DROITS DES FEMMES : YASAMAN ARYANI EST ENFIN LIBRE !

C'est avec une immense joie et beaucoup d'émotions que nous vous annonçons la libération de Yasaman Aryani et de sa mère Monireh Arabshahi, le 15 février. Vous pouvez les voir en train de clamer avec ferveur « Femmes, vie, liberté » à leur sortie de prison [dans cette vidéo](#). Un acte fort qui montre que les autorités iraniennes n'ont pas fait taire leurs voix et leur détermination à continuer leur combat en faveur des droits des femmes. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes approche à grands pas ! Le dossier avec les ressources pour agir sera [disponible ici](#) à partir du 20 février. Vous y trouverez : des outils d'éducation aux droits humains, des suggestions de films, une cartographie des marches, des visuels à imprimer. ©Benjamin Girette



### AU MOIS DE MARS, LUTTONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

Le service Éducation aux droits humains (EDH) est heureux de vous annoncer la sortie le 1<sup>er</sup> mars de nouvelles activités pédagogiques sur les discriminations. Ces activités ludiques et participatives construisent un parcours de progression pour : identifier les origines des discriminations, notamment les stéréotypes et les préjugés ; échanger sur les différentes discriminations vécues au quotidien par des personnes de diverses parties du monde ; étudier les liens entre la discrimination et les droits humains ; aborder les luttes contre les discriminations, d'hier à aujourd'hui et imaginer des solutions créatives pour lutter contre les discriminations. Elles viendront compléter les ressources déjà disponibles sur [la page Education](#) et vous seront présentées lors d'un webinaire spécifique le 1<sup>er</sup> mars de 19h à 20h30. [Pour s'y inscrire, c'est ici](#).

# L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

## TOUS SOLIDAIRES POUR MARQUER LE TRISTE ANNIVERSAIRE DE L'INVASION EN UKRAINE

Le 24 février prochain marquera un an depuis l'invasion de l'Ukraine par les forces russes. Alors que des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de personnes âgées sont tués, réfugiés ou déplacés, qu'une multitude d'infrastructures civiles sont détruites, que la situation humanitaire s'aggrave de jour en jour et qu'une telle couverture médiatique n'a jamais été vue auparavant, la guerre menée par Vladimir Poutine en Ukraine paraît impossible à arrêter.

A l'occasion de ce triste anniversaire, nous vous invitons à organiser ou à participer à un rassemblement commémoratif dans votre ville, à assister à la table-ronde que nous organisons à Paris (disponible en visio) [jeudi 23 février à 19h](#) en partenariat avec Cartooning for peace et à relayer nos communications, pour soutenir la population ukrainienne et éviter que ce conflit ne tombe dans l'oubli. Retrouvez toutes les informations [en cliquant ici](#).

## PROJET DE LOI « ASILE-IMMIGRATION »

Mercredi 1er février 2023, le projet de loi a été présenté en Conseil des ministres. Sans surprise, comme les précédents, il consacre le recul des droits des personnes exilées et la détérioration de leurs conditions d'accueil. Alors qu'il devrait être présenté au Sénat en mars puis à l'Assemblée nationale avant l'été, nous vous proposons [un décryptage des mesures](#) qui nous préoccupent le plus.

## QATAR 2022 : BILAN D'UN AN DE CAMPAGNE AVEC VOUS

2 mois après la fin du Mondial de football 2022, faisons le bilan sur la campagne *Ramenez la Coupe à la raison*. Entre victoires, avancées et inévitables déceptions, nous avons mené un combat acharné, à vos côtés, pour dénoncer les violations des droits humains au Qatar, et afin de faire pression sur la Fédération française de football (FFF) pour qu'elle prenne ses responsabilités. Partout en France, pendant un an, vous avez été des milliers à vous mobiliser : projections-débats, expositions photos, actions de rue, festivals, tenues de stands, interventions dans les écoles, les lycées, les universités, matchs de foot, conférences, manifestations.

Grâce à votre mobilisation, nous avons pu sensibiliser des milliers, voire des centaines de milliers de personnes sur la situation des droits humains au Qatar ! Nous avons aussi pu remettre plus de 100 000 signatures de la pétition à la FFF. Et obtenir des victoires. [Rendez-vous ici](#) pour découvrir le bilan de la campagne, et quelques photos. Rien n'aurait été possible sans le soutien indéfectible de nos milliers de sympathisant.es, militant.es et membres. L'appui de centaines de supporters et supportrices de football en France a également été décisif. Merci à toutes et à tous.

## PROJET DE LOI « JO 2024 » : UN TEXTE PORTANT ATTEINTE AUX DROITS FONDAMENTAUX

Un [projet de loi sur les jeux olympiques et paralympiques de 2024](#) soulève de grandes préoccupations en matière de droit à la vie privée, de principes de non-discrimination, de droit à la liberté d'expression ou encore de liberté de réunion pacifique. L'article 7 permettrait, pour la première fois en France, de s'appuyer sur des systèmes d'intelligence artificielle pour surveiller l'espace public et entraînerait une surveillance biométrique de masse.

L'article 12, quant à lui, modifie les dispositions pénales du Code du Sport et crée deux nouveaux délits supposés sanctionner des atteintes à la sécurité des manifestations sportives. Garantir la sécurité ne peut se faire au détriment des libertés fondamentales, nous appelons les député.es à ne pas voter en l'état l'article 12 et à supprimer l'article 7.

## MYANMAR : PLAIDOYER ET RASSEMBLEMENTS CONTRE L'OUBLI

Le 1er février 2023, nous commémorons les 2 ans du coup d'Etat au Myanmar. Dans le monde entier, AIF a organisé des concerts de casseroles, très symboliques dans le pays, pour porter haut et fort la voix du peuple birman privé de liberté d'expression. Devant la mairie de Paris, devant le Secrétariat national, militant.es, salarié.es et partenaires d'AIF se sont ainsi rassemblés et ont fait du bruit en soutien au peuple birman. Une vidéo publiée par le Secrétariat international consolidera tous les rassemblements organisés par nos sections.

En parallèle, nous sommes intervenus lors de la conférence sur la lutte contre l'impunité au Myanmar, organisée à la mairie de Paris. Nous avons également réitéré notre appel à la diplomatie française pour qu'elle amplifie sa mobilisation contre les graves violations de droits humains commises par la junte birmane, pour qu'elle s'assure du respect d'un embargo sur toutes les armes et équipements militaires, empêchant qu'ils ne soient utilisés pour commettre les crimes de guerre et contre l'humanité de l'armée birmane.

©AIF/Anne Castagnos-Sen



# BONNES NOUVELLES

## DES NOUVELLES DE CHOW HANG TUNG

Souvenez-vous, Chow, avocate spécialiste des droits humains à Hong Kong, défendue lors des [10 Jours pour signer](#), est actuellement emprisonnée pour avoir encouragé la population à commémorer la répression de la place Tian'anmen de 1989. Le président par intérim d'Amnesty Hong Kong lui a rendu visite en prison et Chow tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui lui écrivent depuis novembre. Elle a lu toutes les lettres qui lui ont été envoyées, même si la prison permet aux détenus de conserver seulement 30 lettres à la fois. Le 24 janvier dernier, pour ses 38 ans, elle a passé son 2ème anniversaire en prison. Malgré toutes ces épreuves, elle reste déterminée, stratégique et enthousiaste. Nous vous invitons à consulter [son portrait sur notre site](#). ©AlexChanTszYuk



## IRAN : ANNULATION DE LA CONDAMNATION À MORT DE ZAHRA ET D'ELHAM

C'est une nouvelle inespérée qui nous vient d'Iran : en décembre, la Cour suprême a annulé la condamnation et la peine de mort de Zahra Sedighi-Hamadani (Sareh) et d'Elham Choubdar, pour "corruption sur terre". Ces femmes ont été prises pour cibles en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, réelle ou supposée, et de leurs activités sur les médias sociaux en faveur des communautés LGBTI. Pour autant, les affaires ont été renvoyées devant une juridiction inférieure. Plus de 6 000 personnes ont interpellé l'ambassadeur d'Iran en France à travers [l'application web des actions urgentes](#) pour demander la libération immédiate de Zahra et d'Elham ainsi que l'abandon de leurs condamnations à mort.

## LA VIE DU MOUVEMENT



## LE JOUR OÙ J'AI RENCONTRE BEN LADEN...

...A Lille, Lyon, et bientôt Rennes, les militants et militantes ont eu la chance d'inviter le scénariste et dessinateur, Jérémie Drès, auteur de la BD soutenue par AIF « Le jour où j'ai rencontré Ben Laden ». La sortie du Tome 2 a créée l'opportunité d'organiser des conférences pour parler des droits humains, des conditions de détention à Guantanamo, et plus largement de la situation actuelle de l'Afghanistan ou de la Syrie. Certain.es ont même eu la chance de compter sur la présence de Nizar et Mourad, les deux protagonistes de la BD. ©AIF/AJ ESPOL Lille

## FEST NOZ FESTIF LE 18 MARS !

L'AJ de Rennes organise, avec l'aide du Groupe local, un fest-noz au Parquet de Bal le 18 mars 2023 ! Au programme: danses bretonnes et folkloriques, et discussions enflammées sur les droits humains ! Les duos invités sont composés de jeunes musicien.nes et d'autres bien établi.es. Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux ! Pour plus d'informations et pour nous contacter, [cliquez ici](#).

## « IRAN, FEMME, VIE, LIBERTE »

Les Groupes locaux grenoblois, en association avec la LDH et la communauté iranienne, ont organisé une veillée aux bougies le 10 février, veille de la date anniversaire de la prise de pouvoir par les mollahs il y a 44 ans. Plus d'une centaine de personnes ont pu se recueillir autour des portraits de Mahsa Amini, d'autres personnes condamnées à mort, et de Zeynab Jalalian, prisonnière kurde irannienne depuis 2008, soutenue par le groupe de Grenoble qui écrit chaque mois aux autorités iraniennes. Deuxième pays en nombre d'exécutions capitales après la Chine, l'Iran poursuit chaque année des milliers de personnes qui n'avaient fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. La torture et autres formes de mauvais traitements sont généralisées et systématiques. Pour agir immédiatement, [c'est ici](#). ©AIF/GL Grenoble



## QUELQUES MOTS TOUCHANTS POUR JEAN

Notre Jean était un homme intègre, fiable, un militant infatigable de la défense des droits humains depuis de nombreuses années. Malgré les épreuves de la maladie et la perte de sa compagne, il ne nous a jamais lâchés. Présent, actif, motivé, plein de ressources et de bonne humeur. Il était notre trésorier et surtout un pilier, solide, très important pour nous, sur lequel on savait pouvoir compter et qui avait beaucoup à partager. Des années de lutte, des années de connaissances, de débats, de savoir. Il a participé, par ses actions, à l'avancée des droits humains au travers d'Amnesty. Toujours disponible pour se mobiliser, aller à une manif, participer à un évènement, faire signer des pétitions ou aller les remettre à une ambassade, diffuser des photos... Jusqu'au bout, il a été là, pleinement, avec nous. Jean, tu vas cruellement nous manquer, tu nous manques déjà. ©AIF/GL Paris Lafayette

# LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

## L'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE « PROTÉGEONS LES PERSONNES »

Le nouveau bulletin, neuvième numéro, de l'Équipe Protégeons les Personnes est paru fin janvier. Il donne des nouvelles des dossiers d'intervention en cours, annonce l'arrivée de nouveaux dossiers et présente les actions menées par les militants et les militantes entre octobre 2022 et janvier 2023. Vous ne l'avez pas reçu ? Demandez-le à l'équipe : [protegeonslespersonnes@amnesty.fr](mailto:protegeonslespersonnes@amnesty.fr) et demandez également à être inscrit.e sur la liste de diffusion des prochains bulletins.

## LA BOITE A OUTILS



## LA CHRONIQUE DE FEVRIER EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier sur la Turquie et la chasse aux opposants et opposantes en Europe, un reportage sur la RDC et les petits forçats du cobalt et la nouvelle rubrique Géopolis de Pierre Haski. Si vous êtes abonné.es, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c'est [ici](#). Vous pouvez commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l'abonnement. ©AI

**bref**  
TOUT COMPRENDRE AUX DROITS HUMAINS  
HEVVER 23

UN GENRE À SOI



## VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE « bref »

Aujourd'hui en France, 22 à 36 % des 18-30 ans se définissent comme « non-binaires » car ils et elles ne se reconnaissent pas dans les catégories « femme » et « homme » que la société impose. En vingt ans, l'identité de genre est devenue un sujet incontournable, notamment chez les jeunes qui déconstruisent les stéréotypes de ce que doit être « une fille » ou de ce que doit être « un garçon ». En redéfinissant les règles du jeu, les nouvelles générations redéfinissent les règles du genre. Disponible dès maintenant sur le [catalogue militant](#). ©AI

## L'AMNESTIENNE, UNE COURSE QUI VOUS RESSEMBLE ET NOUS RASSEMBLE !

Les dates sont désormais connues : du 19 au 29 mai ! Quelle implication des structures locales ? Premières informations disponibles sur [l'espace militant](#). Elles seront mises à jour au fur et à mesure et nous sommes à votre écoute pour toute question : [notoriete@amnesty.fr](mailto:notoriete@amnesty.fr) !



© Karine Péron Le Ouay

## L'EDH PEUT AUSSI SE VIVRE AUTOUR DE FILMS

Parce que nous cherchons à diversifier les moyens de faire de l'EDH pour répondre à la diversité des publics concernés, nous lançons une nouvelle série de livrets pédagogiques autour de longs métrages. Le livret pédagogique accompagnant « Dounia et la princesse d'Alep », sorti en salle le 1er février, [est disponible ici](#). Ce film d'animation est le point de départ de nouvelles activités d'EDH pensées pour pouvoir être mises en place avant et après la séance de cinéma et conçues principalement pour les enfants de 6 à 11 ans. Saisissez-vous de cette opportunité pour cibler de nouveaux publics et proposer de nouvelles interventions ! © 2023 Haut et court



## GRÂCE À L'OUTIL DMC, COMMUNIQUEZ PLUS FACILEMENT VERS LA COMMUNAUTÉ « MOBILISÉ.ES POUR LES DROITS HUMAINS »

Vous utilisez déjà DMC pour les emailings de masse ou avez projeté de le faire ? Evolution à venir ! Désormais, au lieu de demander à Maëlle Dietrich d'envoyer un mail à la Communauté Mobilisé.es pour les Droits Humains, vous pourrez [cocher une case](#) directement dans les demandes de listings, ce qui vous permettra d'envoyer le même mail aux membres de votre territoire et à la [communauté](#), composée à 70% de sympathisants ! Attention : nous ne pourrons le faire que pour des événements annoncés au minimum 10 jours à l'avance.

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ : UN NOUVEAU DOCUMENT UTILE À AVOIR SUR VOS STANDS

Afin de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes sur notre politique de confidentialité lorsque vous organisez une action, nous vous proposons [un document à imprimer](#). Dans un objectif de transparence, il pourra être mis à disposition auprès du public et de toute personne demandeuse sur l'utilisation des données personnelles collectées lors des activités militantes.

## L'AGENDA

### PROCHAINS WEBINAIRES

// Mercredi 16 février 18h30-19h30 : Webinaire de présentation de la nouvelle « charte éditoriale ». [Inscription ici](#).

// Mercredi 1er mars 19h-20h30 : Webinaire de présentation du nouveau livret EDH sur les discriminations. [Inscription ici](#).

### PARCOURS DE FORMATIN A DISTANCE

Lancement du 2nd parcours de formation à distance de l'année : « Connaître Amnesty International » ! 1ère séance collective en visio le mercredi 15 mars à 20h30, puis activités individuelles, puis 2nde séance collective en visio le mercredi 29 mars à 20h30. Pour y participer, merci de vous inscrire à l'adresse : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

### PROCHAINES FORMATIONS NATIONALES

// Samedi 25 et dimanche 26 mars : Formation [Faire face aux propos toxiques](#) – pour les membres de structures locales

// Samedi 1er et dimanche 2 avril : Formation [Exercer ses missions de responsable de groupe local](#) – pour les nouveaux responsables ou futurs responsables de structures locales

### PROCHAINES FORMATIONS REGIONALES

// Samedi 25 février : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Haute-Normandie (Criquetot-l'Esneval) [julialacroix@gmail.com](mailto:julialacroix@gmail.com)

// Samedi 11 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Drôme Ardèche (Montélimar). Inscription : [jeanmarcdebard@aol.com](mailto:jeanmarcdebard@aol.com) / [c.viricel@free.fr](mailto:c.viricel@free.fr)

// Samedi 11 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Languedoc Roussillon (Carcassonne) – Inscription : [jean-paul.kan@sfr.fr](mailto:jean-paul.kan@sfr.fr) / [jean-claude-gouze@orange.fr](mailto:jean-claude-gouze@orange.fr)

// Samedi 18 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région (Nancy) – Inscription : [canonge.mireille@wanadoo.fr](mailto:canonge.mireille@wanadoo.fr) / [claire.shalayel@gmail.com](mailto:claire.shalayel@gmail.com)

// Samedi \* samedi 18 mars Formation "[Amnesty International, Mission, structures, action](#)" Région Midi Pyrénées (Albi) – Inscription : [jean-claude-gouze@orange.fr](mailto:jean-claude-gouze@orange.fr) (dans le cadre l'AG régionale)

//Samedi 25 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Alpes Maritimes (Nice) – Inscription : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

//Samedi 25 mars : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Haute Normandie (Val de Rueil) – Inscription : [julialacroix@gmail.com](mailto:julialacroix@gmail.com)

//Samedi 14 avril : Formation [Manifestez-vous](#) – Région IDF (Paris) – Inscription : [catherine.pinzuti@gmail.com](mailto:catherine.pinzuti@gmail.com) (cette formation fait suite au report de la formation initialement prévue le 11 février, suite à la grève)

Pour tout renseignement et toute inscription, une seule adresse : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

N'attendez pas pour vous inscrire aux formations qui vous intéressent : tout le programme 2023 [est accessible ici](#). Vous pourrez vous y inscrire à l'aide des formulaires disponibles pour chaque formation.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce mois-ci : savez-vous quelle est la plateforme sur laquelle nous vous proposons de publier des offres de bénévolat ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon Actu Engagée !

Réponse au « Le saviez-vous » du mois dernier : quelle est la différence entre un film « soutenu » et un film « coup de cœur » ? Subtile, la différence ne tient qu'à un fil. Elle réside dans le niveau de soutien que nous apportons au film. Un « coup de cœur » est coup de projecteur sur un film qui pourrait vous intéresser, sans que nous ayons de dossier d'accompagnement et d'intervenant disponible pour animer vos projections, contrairement à un film « soutenu », sur lequel notre soutien est total.

Et pour toutes vos questions sur la vie militante :  
Écrivez-nous à [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)